

Finance

« Expatrier une famille, ce n'est pas drôle » : les gros patrimoines s'organisent avant la présidentielle

La présentation du projet de budget 2027, jeudi 1er octobre, donne le coup d'envoi d'empoignades politiques autour des comptes publics. Les grandes fortunes seront dans la ligne de mire

O Inclus dans votre abonnement

Publié le 30 septembre 2026 à 16:39 - Maj 1 octobre 2026 à 17:56



Offrir



Suivre Ajouter en favori



Muriel Motte

Journaliste au service économie



Écouter l'article

05:34 min



Photo d'illustration. - Pexels

Les faits - Face au trou des finances publiques et à l'Everest de la dette, le malaise ne grandit pas seulement sur les marchés financiers. Entre

stratégie de diversification des patrimoines et accompagnement de clients qui choisissent de quitter la France, les Family offices sont sur le pont.

« Expatrier une famille, ce n'est pas drôle », estime Pierre-Marie de Forville, cofondateur du family office iVesta. C'est pourtant une mission qui revient depuis six mois, après neuf ans de stabilité sur le sujet.

« **Plusieurs réflexions amorcées l'an dernier se sont transformées** en départ effectif », raconte-t-il. Un tiers de la centaine de riches clients entrepreneurs que compte iVesta (près de 7 milliards d'euros sous gestion) est déjà basé à l'étranger, souvent depuis plusieurs années. Un contingent supplémentaire « substantiel » vient de s'installer de l'autre côté des frontières.

Les « nuisibles », « parasites » et autres « profiteurs », stigmatisés d'entrée de jeu dans une campagne présidentielle débridée, s'organisent. Les leaders politiques **adeptes de l'argent magique (« brûlons la dette ! »)** détestent toujours autant ceux qui en gagnent dans la vie réelle. La radicalisation des intentions de vote donne des ailes et des idées à l'extrême gauche.

A l'autre bout du spectre, le retour de Marine Le Pen dans la course à l'Elysée « a dépité des capitaines d'industrie qui espéraient pouvoir convertir Jordan Bardella au libéralisme bon teint, poursuit Pierre-Marie de Forville. L'éviction du chef du parti marque le retour d'un programme fiscalement plus populiste ainsi que de la retraite à 62 ans, ce qu'a confirmé Marine Le Pen dans son discours à la Ref du Medef. Cela a amplifié le malaise », constate-t-il.

De riches Français en quête de stabilité et de visibilité fiscales

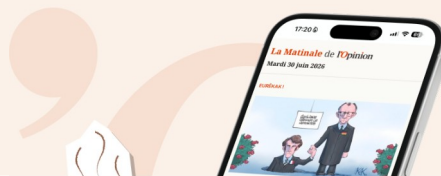
De là à motiver une immense vague de départs ? « Il faut pouvoir bien vivre un exil fiscal, sur le plan social et familial notamment. Des expatriés sont revenus en France jusqu'au début de la décennie », tempère Maxime Vermesse, directeur général de Meeschaert, dont le family office supervise les avoirs d'une centaine de familles. « L'herbe n'est pas

systématiquement plus verte ailleurs. Et **la stabilité n'est pas garantie : le Portugal**, l'Italie, le Royaume-Uni ont récemment revu leurs règles fiscales ». Mais bien sûr, « la question d'un départ se posera pour les plus gros patrimoines à mesure que la présidentielle se rapprochera, les sondages compteront beaucoup », poursuit-il.

La Matinale de l'Opinion

Votre dose quotidienne de lucidité, 5 minutes pour comprendre l'essentiel

[Je m'inscris](#)



A LIRE AUSSI :

[Le lent exil du business français](#)

Tout le monde n'a certes pas envie de faire ses valises. Faute de pouvoir emmener avec eux une fortune largement immobilière ou foncière, ou parce que la qualité de vie en France reste enviable à plus d'un titre. Mériadec Portier, directeur général du multi-family office Sagis (2 milliards d'euros d'actifs gérés pour 140 familles) compte des clients « angoissés et dépités, mais pas de velléités de départ aujourd'hui ».

En revanche, ils sont nombreux à avoir déjà investi hors des frontières sous différentes formes. « Ils confient leur argent à des fonds de private equity américains, à des gérants de hedge funds anglo-saxons. **Ils optent pour des assurances-vie luxembourgeoises** qui offrent plus de souplesse en termes de type de placements. Ils investissent à l'étranger dans l'immobilier ou dans des compte-titres... », énumère-t-il. « Si la tension politique monte dans les prochains mois, il est probable que les flux vers ces placements s'accroîtront, enchaîne Maxime Vermesse. Ce n'est pas une question fiscale, ces produits sont déclarés et taxés. C'est une question de sécurité juridique face à une potentielle menace

« d'expropriation » ».

“ *La question c'est l'élasticité du consentement à l'impôt. Or l'élastique est déjà très tendu* ”

Récemment, c'est en Norvège que le durcissement fiscal (hausse de l'impôt sur la fortune et de l'imposition des plus-values et des dividendes) a fait fuir une flopée de grandes fortunes entre 2022 et 2024, principalement en Suisse. En France, la grande vague de départs a eu lieu au cours du mandat de François Hollande, le déplaçonnement de l'ISF a été ravageur. En revanche, « l'instauration de la CDHR (contribution différentielle sur les hauts revenus, ndlr) en 2025 n'a pas provoqué de remous, observe le directeur général de Meeschaert. Le consentement à l'impôt existe toujours ».

Mais face à l'Everest de la dette publique, le manque de visibilité sur la pression fiscale crée un climat « anxieux ». Hausse de la taxation des transmissions, des grosses retraites, de la fortune ? **Révision du pacte Dutreil ?** Tout à la fois ? « Nous avons bien compris que le patrimoine sera d'une manière ou d'une autre un levier d'assainissement des comptes publics. La question c'est l'élasticité du consentement à l'impôt. Or l'élastique est déjà très tendu », avertit Maxime Vermesse.

Le risque d'une grève des investissements

Le risque est peut-être moins celui d'un tsunami d'exils que d'une grève des investissements dans l'Hexagone, qui en a pourtant bien besoin. « On pourrait tout à fait voir des Français vendre des biens pour « se mettre liquides » en attendant la suite des événements. Et des étrangers privilégier des pays voisins dans leurs décisions, redoute Mériadec Portier. Certains de nos clients basés à l'étranger réfléchissent à différer leur retour », déplore-t-il. « Ceux qui restent n'ont plus envie d'investir en France, tranche Pierre-Marie de Forville. Pour cela il faut déjà pouvoir se forger une conviction, cela ne va pas être possible pendant des mois. »

Pas de résignation face à l'adversité. « Nous conseillons à nos clients de revoir leur stratégie patrimoniale, de **profiter des abattements existants**

pour faire des donations, de profiter de la boîte à outils à leur disposition pour maîtriser leur fiscalité », commentent Mériadec Portier et Maxime Vermesse. Ce qui est pris n'est plus à prendre...

millionnaires

Bercy

Impôts

exil fiscal